

PETITS RAPPELS UTILES : Le CSE, c'est quoi ?

Le **Comité Social et Economique** est une Instance Représentative du Personnel composée de 11 salarié.e.s entrepreneur.e.s et structure d'Oxalis. Il est présidé par une représentante de la direction, Sylvie Arnaud, responsable RH.

LES MISSIONS DU CSE :

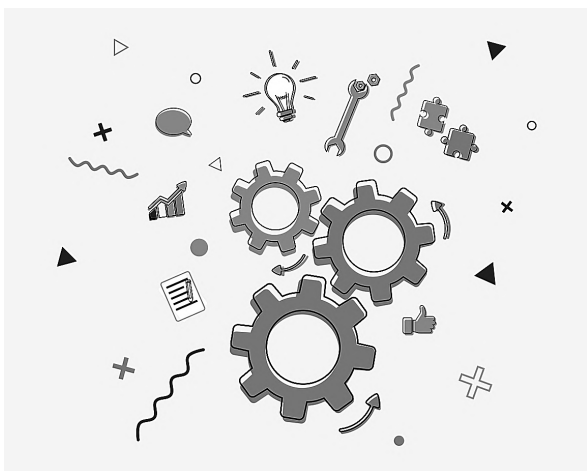
- ▶ Présenter à l'employeur les demandes et réclamations des salarié.e.s relatives à l'application du code du travail, à la protection sociale, aux salaires ainsi qu'aux conventions et accords applicables dans la Scop.
- ▶ Observer, alerter et contribuer à promouvoir **la santé, la sécurité, l'amélioration des conditions de travail** dans l'entreprise ainsi que les actions sociales et culturelles.
- ▶ Être consulté sur les décisions relatives à la gestion ou l'évolution économique et financière de l'entreprise afin de prendre en compte l'expression et les intérêts des salarié.e.s.
- ▶ Développer un **dialogue social coopératif** avec les instances en participant aux échanges sur des chantiers de la coopérative pour apporter une vigilance sur les effets des décisions sur les conditions de travail.

LE CSE, C'EST QUI ?

Le CSE fait suite à la DUP (Délégation Unique du Personnel) qui a officié de 2017 à 2019.

Les représentant.e.s actuel.l.e.s ont été élu.e.s en décembre 2019 pour une durée de 3 ans. Il s'agit de Samuel Barreau, Nelly Dagniaux-Tine, Frédéric Desglis, Audrey Demore, Chloé Griot, Séverine Imbert, Nicolas Loubet, Maud Morel, Nicole Pilon, Rieul Techer et François Wattellier. Hélène Causse était également élue de la DUP puis du CSE et a quitté la coopérative en septembre 2020. Un grand merci à elle pour son engagement !

Pour nous contacter :
contact.irpe@oxalis-scop.org



Le saviez-vous ?

Les élu.e.s et Sylvie Arnaud se réunissent au moins six fois par an et **chaque compte-rendu est accessible sur le CoopRM** (rubrique "Comité Social et Economique")
N'hésitez pas à aller les consulter.

Le CSE a élu son bureau

Chaque CSE doit disposer d'un bureau constitué **d'un.e secrétaire, d'un.e trésorier.e et de leurs adjoint.e.s**. Depuis l'élection du CSE, François Wattellier assurait le rôle de secrétaire. Après quelques mois, nécessaires pour l'intégration et l'interconnaissance des membres de ce nouveau CSE, une élection du bureau a eu lieu au mois de juin 2020. Une élection sans candidat étant difficile à appliquer (4 élections en une et impossibilité d'être tou.te.s en présentiel), c'est la méthode du **jugement majoritaire** qui a été utilisée (aucun.e candidat.e et chacun.e a donné son avis sur l'ensemble des autres membres, pour chacun des rôles du bureau). *Merci à Louise Didier pour l'animation de ce temps auprès du CSE.*

Le CSE a ainsi choisi son nouveau bureau :

François Wattellier
Secrétaire



Nelly Dagniaux-Tine
Secrétaire adjointe



Séverine Imbert
Trésorière



Audrey Demore
Trésorière adjointe



Épuisement professionnel : des outils et un travail de prévention nécessaires

L'épuisement professionnel, et plus largement la prévention des risques psychosociaux, sont des sujets qui concernent nombre de coopérateur.rices d'Oxalis, amenant des situations de grande fragilité pouvant aller jusqu'au "burn-out". Il s'agit d'un sujet important, sur lequel **des outils existent dans Oxalis**, comme le **Numéro Vert***, ou plus récemment le **dispositif Écoute Accompagnement et Assistance (EAA)*** (mis en place avec l'arrivée du premier confinement).

Mais il est aujourd'hui nécessaire d'**aller plus loin sur la prévention et l'accompagnement de ces situations d'épuisement**, c'est pourquoi le CSE ouvre un travail de fond sur ce sujet. Un groupe de travail s'est formé, plusieurs entrepreneurs ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour y participer. Si cela vous intéresse, contactez-nous et rejoignez-nous !

Pour l'AGE, une vidéo a été réalisée et une rencontre en visio a eu lieu sur l'épuisement professionnel, nous vous invitons à les visionner pour vous aider à repérer des situations d'épuisement professionnel pour vous et pour d'autres.

- la vidéo : <https://cominterne.oxalis-scop.fr/retrouvez-les-videos-de-preparation-aux-temps-cooperatifs-de-novembre#epuisement-professionnel>
- Le replay de la visio : <https://cominterne.oxalis-scop.fr/9-10-novembre-le-programme-detaille-en-4-questions-et-un-tableau#epuisement-professionnel>



*Numéro Vert : destiné à traiter les questions d'épuisement professionnel, et assuré jusqu'à présent par Suzanne Chatard, le Numéro Vert est aujourd'hui suspendu et relayé par le Dispositif EAA auquel participe notamment Suzanne.

*Dispositif Ecoute Accompagnement et Assistance (EAA) : Il s'agit, d'une part, d'un réseau d'écouter, de l'équipe structure et du CSE, mobilisés pour être en écoute de difficultés, notamment d'ordre psychosocial, pouvant survenir pour des personnes de la coopérative ; et d'autre part de personnes ressources pouvant accompagner ces personnes dans la recherche de solutions pertinentes pour elle. *Plus d'infos sur le dispositif EAA : <https://cominterne.oxalis-scop.fr/le-dispositif-d-ecoute-d-accompagnement-et-d-assistance-est-toujours-en-place>*

La mise en place du dispositif EAA va également nous servir pour la création du « Réseau Vert » dont nous vous avons parlé dans de précédentes newsletters et dont la forme imaginée est proche du dispositif EAA. Ce travail sur le Réseau Vert sera relancé au printemps 2021.



Le DUERP, pour évaluer et prévenir les risques professionnels

Le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** est un document obligatoire dans toutes les entreprises. Il doit recenser l'ensemble des risques professionnels auxquels sont soumis.e.s les salarié.e.s de l'entreprise, afin que ceux-ci en soient informé.e.s, et que des actions de prévention puissent être mises en place pour assurer la sécurité et la santé des personnes.

Malgré certaines démarches menées ces dernières années sur le sujet (par Fabrice Dupuis notamment), ce document n'existe pas encore dans Oxalis. Pourtant, il est aujourd'hui nécessaire, car il s'agit d'une obligation légale, mais surtout parce qu'il permettra de **mieux connaître les risques actuels et les actions à mettre en place**. En effet, avec la diversité des métiers et des activités de la coopérative, ces risques sont aujourd'hui très peu connus et rendent donc difficiles les mesures de prévention. Un chantier démarre cette fin d'année 2020 afin de définir plus précisément le contenu du DUERP d'Oxalis.

L'ouvrage sur la maternité dans le parcours d'entrepreneur.e.s

En 2018, naît un travail conjoint entre la DUP, l'équipe structure et des entrepreneur.e.s autour de la période de maternité dans le parcours d'entrepreneur.e.s. **Un recueil de témoignages** a été mené et a conduit à la rédaction d'**un ouvrage, sorti en 2020**, qui met en lumière les particularités de cette période de fragilité pour les entrepreneures : baisses de salaire, départs, difficultés lors de la reprise de travail, retissements d'activités, nouvelles articulations vie pro-vie perso, etc. Cet ouvrage propose également **des pistes concrètes pour les personnes, les collectifs et les organisations**.



Nous vous invitons à visionner la **vidéo « Maternité et Entrepreneuriat » de l'AGE** où vous entendrez à la fois les co-autrices, le CSE et l'équipe accompagnement d'Oxalis sur ce sujet.

L'**ouvrage peut être téléchargé** sur le site de la Manufacture coopérative, et nous mettrons très prochainement en place un **dispositif d'impression à la demande à prix coûtant** pour celles et ceux qui souhaitent un exemplaire papier.

Nous saluons tout particulièrement l'engagement d'Hélène Causse, qui a co-rédigé et porté ce travail au sein du CSE jusqu'à sa sortie d'Oxalis cette année.

D'autres actions, issues pour partie des propositions incluses dans l'ouvrage, auront lieu sur ce sujet dans le cadre du Plan d'Action Egalité Femmes/Hommes qui se déroulera durant l'année 2021 (voir ci-dessous).

Enfin, le désir d'un **temps de partage et de discussion plus conséquent** que la petite heure de visio proposée dans le cadre de l'AGE, a été exprimé par de nombreux.ses coopérateur.ices. Un temps d'échanges collectif avec les autrices de l'étude et de l'ouvrage devrait donc être programmé prochainement, de préférence quand nous serons revenus à des temps de présence commune.

- L'ouvrage : <https://editions-dialogue-social-cooperatif.org/>
- la vidéo : <https://cominterne.oxalis-scop.fr/retrouvez-les-videos-de-preparation-aux-temps-cooperatifs-de-novembre#maternite-entrepreneuriat>
- le replay de la visio : <https://cominterne.oxalis-scop.fr/9-10-novembre-le-programme-detaille-en-4-questions-et-un-tableau#quand-la-naissance-s-invite-au-travail>

Plan d'action égalité Femmes/Hommes : avancement et appel à participation

Sur le sujet de l'égalité professionnelle, toute entreprise a l'obligation de réaliser chaque année un **Diagnostic Egalité** qui analyse la situation des femmes et des hommes de l'entreprise. Ce diagnostic doit être accompagné d'un **plan d'action annuel** permettant de réduire les écarts entre hommes et femmes. Ce diagnostic a été réalisé au premier trimestre 2020, puis un plan d'action a été élaboré par un groupe de personnes de l'équipe structure, du CSE et d'entrepreneur.e.s intéressé.e.s (parmi lesquelles Christophe Bellec, Claire Morandeau, Cindy Vibert, Audrey Demore, Hélène Causse, Fabien Renaudin et Christel Décatoire).



Ce plan d'action, que vous pouvez consulter dans la bibliothèque du CoopRM, a été présenté à l'AG de juin 2020. Aujourd'hui, **un Comité de Pilotage est en cours de constitution pour permettre la mise en place de ces actions au cours de l'année 2021.**

Vous souhaitez participer à la mise en oeuvre de ces actions ? Vous pouvez écrire à Audrey Demore ou Sylvie Arnaud pour intégrer le Comité de Pilotage sur l'égalité Femmes/Hommes.

Plus d'infos sur le site de cominterne de la coopérative : <https://cominterne.oxalis-scop.fr/rejoignez-le-copil-egalite-femmes-hommes-de-la-cooperative>

Un partage inter-CSE dans le cadre de la Bigre Caravane



Lors de la Bigre Caravane, événement inter-coopérative qui a eu lieu au mois d'août 2020, **un atelier regroupant les CSE de différentes coopératives** a été proposé par le CSE d'Oxalis. Ce temps a regroupé 14 personnes de 7 coopératives (dont 6 CAE), certaines ayant des CSE, d'autres étant en cours de réflexion pour la mise en place d'un CSE.

Au cours de cet atelier, un temps de réflexion collective sur ce qu'est le «**dialogue social coopératif**» a mis en évidence la diversité des sujets et des visions que pouvait englober cette expression. Des échanges riches ont eu lieu sur les enjeux réglementaires, sur la manière de mettre en place un CSE dans des coopératives de tailles et de fonctionnements très divers et enfin, sur le lien avec les syndicats dans des structures coopératives.

L'ensemble des participant.e.s a souligné la qualité des échanges et l'envie de conserver un lien entre CSE pour avancer collectivement sur ce sujet dans les CAE.

Penser le handicap au sein de la coopérative

Le chantier sur l'intégration du handicap dans Oxalis a démarré en **toute fin 2019 avec une première étude** de Sylvain Rouad qui a permis à la coopérative d'être au clair sur ses obligations légales en la matière.

Ce travail est aujourd'hui porté par Sylvie Arnaud, responsable RH et référente handicap au sein d'Oxalis, avec la participation de Séverine Imbert et François Wattellier, élu.e.s du CSE.

La prochaine étape sera d'établir, cet automne, **un bilan RH** permettant de comprendre d'où nous partons, puis de travailler à **une stratégie visant une meilleure prise en compte du handicap dans notre coopérative** (sensibilisation, accompagnement, recrutement, etc.). Un groupe de travail, incluant les coopérateurs.trices intéressé.e.s, sera mis en place début 2021 pour cela. Le but de ce chantier est double : tout d'abord de remplir nos obligations légales, mais surtout de renforcer la solidarité et l'inclusion de la diversité au sein d'Oxalis.

